

767 1586

Cadre d'action de Dakar

L'Education pour tous : tenir nos engagements collectifs

I. Introduction

Le Cadre d'action de Dakar réaffirme la vision exprimée voici une décennie à Jomtien dans la *Déclaration mondiale sur l'Education pour tous*. Il exprime la volonté de l'ensemble de la communauté internationale de poursuivre une stratégie ambitieuse afin de répondre en l'espace d'une génération aux besoins éducatifs de base de chaque individu, enfant, jeune ou adulte et de continuer sur cette lancée.

Le Forum sur l'éducation de Dakar a permis de faire le point sur les acquis, les leçons et les échecs de la décennie écoulée. Le Bilan de l'EPT à l'an 2000 constitue un effort sans précédent pour dresser un tableau mondial de l'éducation de base. Il s'appuie sur les évaluations nationales des progrès réalisés depuis Jomtien dans 183 pays, des problèmes rencontrés et des recommandations pour l'avenir. Des rapports de synthèse résumant les principales conclusions de ces documents d'évaluation par région. En outre, 14 études thématiques spéciales ont été entreprises, des enquêtes sur la qualité des acquis de l'apprentissage ont été menées dans plus de 30 pays et un document de synthèse s'appuyant sur des études de cas a été préparé sur l'implication des ONG dans l'effort d'éducation.

Le Bilan EPT 2000 constitue un incomparable instrument d'information et d'analyse. Cinq conférences régionales sur l'EPT (Afrique subsaharienne : Johannesburg ; Asie et Pacifique : Bangkok ; Etats arabes et Afrique du Nord : Le Caire ; Amérique du Sud : Saint-Domingue ; Europe et Amérique du Nord : Varsovie) et une conférence des neuf pays à forte population (E9) réunis à Recife ont discuté les conclusions du Bilan EPT 2000 et les ont traduites en programmes régionaux d'action qui font partie intégrante de ce document et sous-tendent le Cadre d'action de Dakar.

La vision de Jomtien demeure pertinente et audacieuse. Elle fournit une vue large et complète de l'éducation et de son apport décisif à l'épanouissement des individus et au progrès social. Ses lignes de force sont l'accès universel à l'éducation, l'accent mis sur l'équité et sur les résultats de l'apprentissage, l'élargissement des moyens et de la portée de l'éducation de base, le renforcement de l'environnement d'apprentissage et le développement des partenariats. Malheureusement, cette vision est loin de correspondre à la réalité : des millions de personnes sont toujours privées du droit à l'éducation, avec les possibilités que cela leur ouvrirait de mener une existence moins précaire, plus saine, plus productive et plus gratifiante. Cet échec a des causes multiples : absence de volonté politique, insuffisance et gaspillage des ressources, attention insuffisante aux besoins d'apprentissage des plus pauvres, indifférence à la qualité de l'apprentissage et absence de volonté pour surmonter les inégalités entre les sexes. Il est certain que la réalisation de l'objectif de l'Education pour tous se heurte à des obstacles formidables, mais ceux-ci peuvent et doivent être surmontés.

Le Bilan EPT 2000 montre que des progrès ont été réalisés, ce qui prouve que l'EPT est un objectif réaliste et accessible. Mais il faut être franc et reconnaître que les progrès sont inégaux et beaucoup trop lents. Au début du nouveau millénaire² :

- ▶ sur plus de 800 millions d'enfants âgés de moins de 6 ans, moins d'un tiers bénéficient d'une forme quelconque d'éducation préscolaire ;
- ▶ 113 millions d'enfants, dont 60% de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire ;
- ▶ le monde compte au moins 880 millions d'adultes illettrés dont une majorité de femmes ;
- ▶ le taux d'alphabétisation global est de 85% pour les hommes contre 74% pour les femmes.

Ces chiffres sont une insulte à la dignité humaine et constituent des obstacles majeurs dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation d'un développement durable.

Le présent document définit ou réaffirme six objectifs essentiels de l'EPT. Il expose onze grandes stratégies, s'appuyant sur l'expérience de la décennie passée et l'évolution de la conjoncture planétaire au XXI^e siècle. Ces stratégies sont conformes aux grands objectifs de développement de l'éducation auxquels les gouvernements nationaux et la communauté internationale ont déjà donné leur adhésion.

Depuis la petite enfance et tout au long de leur vie, les apprenants du XXI^e siècle devront avoir accès à des prestations pédagogiques de haut niveau qui soient adaptées à leurs besoins, équitables et qui tiennent compte des spécificités de chaque sexe. Ces prestations ne doivent être source ni d'exclusion, ni de discrimination. Etant donné que le rythme, le style, la langue, les circonstances de l'apprentissage ne seront jamais les mêmes pour tous, il convient de prévoir diverses approches plus ou moins formelles, l'essentiel étant qu'elles assurent à tous un apprentissage valable. En outre, ces approches doivent être ouvertes et souples en cherchant autant que possible à atteindre des normes de qualité comparables malgré la diversité des moyens et des contextes.

Le droit à l'éducation oblige chaque Etat à assurer à tous ses ressortissants les moyens de satisfaire leurs besoins fondamentaux en matière d'apprentissage. L'éducation de base doit être à la fois gratuite et obligatoire. Les systèmes d'éducation de demain, quelle que soit leur diversité, devront être transparents et proposer des bilans vérifiables en termes d'orientations, de gestion et de financement. Le rôle indispensable de l'Etat en matière d'éducation doit toutefois être complété et étayé par des partenariats solides et compréhensifs à tous les niveaux de la société. L'Education pour tous implique que tous soient activement impliqués dans la cause de l'éducation.

II. Réalisations et Défis

Réalisations et leçons tirées.

Les évaluations de l'Education pour tous à l'horizon 2000 entreprises aux niveaux national, régional et mondial montrent que des progrès non négligeables ont été accomplis ces dix dernières années dans le sens de ce qui inspirait la Déclaration de Jomtien.

Dans le monde, les effectifs des écoles primaires ont augmenté de 82 millions depuis 1990, et l'on compte 44 millions de plus de filles scolarisées en 1998 qu'en 1990 - chiffres qui, plus que tous autres, sont révélateurs des efforts sérieux entrepris par de nombreux pays pour progresser en dépit de sévères difficultés économiques et d'un accroissement démographique qui reste rapide. A la fin des années 90, les pays en développement ont dans l'ensemble atteint des taux nets de scolarisation de 80% ou plus. Les taux de redoublement et d'abandon ont diminué. Dans les écoles primaires, l'égalité entre les sexes a eu tendance à s'améliorer dans de nombreuses régions, sauf toutefois en Afrique subsaharienne. Les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance ont enregistré une croissance modeste, surtout marquée dans les zones urbaines. Le fait que pratiquement tous les pays du monde ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, se reconnaissant ainsi dans l'obligation de donner à chaque enfant la possibilité d'exercer son droit à une éducation de base dès son plus jeune âge, augure bien du développement des possibilités d'apprentissage à ce niveau. Il y a eu croissance graduelle de l'éducation non formelle et de l'acquisition des savoir-faire. Si les niveaux d'analphabétisme restent inacceptables, certains progrès ont été réalisés. Le taux général d'alphabétisation des adultes est passé à 85% chez les hommes et à 74% chez les femmes. Le développement de l'éducation a aussi contribué à ralentir les taux de croissance démographique, facteur très important dans les efforts d'éducation et de développement.

Ces résultats quantitatifs restent évidemment muets sur la situation faite aux millions qui restent exclus de l'éducation et à la jeunesse aliénée ainsi que sur leur lutte difficile pour trouver une place et maintenir leurs valeurs dans des sociétés en mutation. On n'a que peu d'information également sur la nature et la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que des résultats de l'éducation à tous les niveaux des systèmes éducatifs.

L'expérience acquise au cours des dix années qui ont suivi Jomtien a prouvé que l'Education pour tous pouvait progresser sensiblement là où il y avait une volonté politique résolue, appuyée par de nouveaux partenariats avec la société civile et un soutien plus stratégique de la part des organismes de financement. Si l'on veut que les garçons et les filles tirent un profit égal de l'éducation, il ne faut rien moins qu'intégrer les préoccupations d'égalité entre les sexes dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et politiques sectorielles. Il apparaît de plus en plus clairement qu'il faut collecter et analyser soigneusement des données fiables ventilées par sexe aux niveaux national et sous-national.

De façon générale, dans toutes les régions où les niveaux de scolarisation et de participation restent peu élevés, on trouve une corrélation étroite entre, d'une part, le faible niveau de la scolarisation, de la rétention et des résultats de l'apprentissage et, d'autre part, l'incidence de la pauvreté.

Les nombreux facteurs qui affectent la demande d'éducation sont maintenant mieux compris, de même que les causes multiples qui tiennent les enfants, les jeunes et les adultes à l'écart des possibilités d'apprentissage. On s'est beaucoup intéressé aux diverses actions nécessaires pour accroître la participation et la rétention des filles dans les établissements scolaires. Désormais, on comprend mieux ce qui fait l'efficacité des enseignants et autres éducateurs, le rôle essentiel de matériels didactiques appropriés, la nécessité d'un mélange adapté au contexte de technologies « anciennes » et « nouvelles », l'importance des langues locales pour la première alphabétisation, et l'influence majeure de la communauté sur la vie des écoles et autres programmes éducatifs.

La contribution de la protection et de l'éducation de la petite enfance au succès scolaire ultérieur est mieux saisie et l'on accorde davantage d'attention à la nécessité d'établir des liens forts entre les différents sous-secteurs de l'éducation, entre l'éducation de base, la santé familiale, la nutrition, l'approvisionnement en eau salubre et l'environnement naturel.

Défis et chances à saisir.

Les avancées sensibles mais modestes de ces dix dernières années obligent à rester prudents. De nombreux pays ont encore du mal à définir le sens, l'objectif et le contenu de l'éducation de base dans le contexte d'un monde en évolution rapide ainsi qu'à mesurer les résultats et acquis de l'apprentissage. Nombre d'aspects qualitatifs et informels de l'éducation n'ont toujours pas été clairement évalués, et la grande diversité des contextes ainsi que les disparités éducatives de plus en plus marquées au sein des pays et entre pays rendent très difficile de mesurer et comparer les résultats et acquis.

Ce qui est clair, c'est que le développement de l'accès à l'éducation ne doit pas se faire aux dépens de sa qualité, et que les améliorations apportées à la qualité ne doivent pas profiter aux riches aux dépens des pauvres, comme on l'a constaté, par exemple, avec le développement de la protection et de l'éducation de la petite enfance. Nombre de gouvernements et d'organismes ont concentré leurs efforts sur ceux qu'il était facile d'atteindre et ont négligé ceux qui étaient exclus de l'éducation de base pour des raisons sociales, économiques ou géographiques.

L'éducation des filles demeure un défi majeur : en dépit de l'attention internationale portée à ce problème, 60% des enfants qui n'ont pas accès à l'enseignement primaire sont encore des filles.

L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, où les progrès ont été les plus difficiles à réaliser, se heurtent de toute évidence à des difficultés bien plus grandes que les moyennes mondiales ne le laissent deviner et il faudra leur accorder une attention particulière si l'on veut que les objectifs de l'Education pour tous soient atteints dans chaque pays.

Il reste, et la tâche n'est pas aisée, à faire en sorte que l'idée générale d'Education pour tous en tant que concept intégrateur soit traduite dans les politiques des gouvernements nationaux et organismes de financement. L'Education pour tous doit englober non seulement l'enseignement scolaire formel mais aussi l'éducation de la petite enfance et les programmes d'alphabétisation et d'acquisition des savoir-faire utiles. Elle doit prendre en compte les besoins des pauvres et des plus démunis, notamment des enfants qui travaillent, des populations rurales et nomades isolées, des minorités ethniques et linguistiques, des enfants et adultes victimes de conflits et touchés par le VIH/sida, et de ceux qui ont des besoins éducatifs spéciaux. Il est encourageant de constater que de nombreux gouvernements, organismes de financement et organisations de la société civile adoptent de plus en plus cette conception large de l'éducation.

Veiller à ce que l'EPT dispose de moyens adéquats, équitables et durables est un défi essentiel. Nombre de gouvernements ne donnent pas à l'éducation une priorité suffisante dans leurs budgets nationaux. Ils sont trop nombreux aussi à ne pas utiliser convenablement et efficacement les ressources de l'éducation et ils favorisent souvent les groupes les mieux lotis aux dépens des pauvres. Par voie de conséquence, les frais restent très dissuasifs pour les enfants pauvres (en particulier les filles) qui sont inscrits dans les établissements scolaires, ainsi que pour les jeunes et adultes qui ont besoin de services d'éducation non formelle. Dans certains pays, les frais mis à la charge des parents pauvres ont eu un effet catastrophique sur la scolarisation et la rétention. L'éducation ne doit ni exclure ni faire de discrimination. Il appartient à tout

gouvernement d'offrir une éducation de base gratuite et de qualité pour qu'aucun enfant ne soit empêché d'y accéder par manque d'argent.

Les gouvernements doivent étudier plus activement des moyens nouveaux et novateurs d'accroître les ressources affectées à l'Éducation pour tous et élaborer des stratégies bien définies pour en atteindre les buts, qu'ils doivent faire réellement et durablement leurs. Les programmes de réduction de la dette doivent donner aux gouvernements la possibilité d'accorder la priorité à l'éducation dans le cadre d'ensemble des efforts de lutte contre la pauvreté.

Si la proportion de l'aide internationale allouée à l'éducation de base a augmenté dans les années 90, le total de l'aide au développement a dans l'ensemble baissé. Ce qu'il faut, c'est encourager la première tendance et inverser la seconde. Il serait fortement indiqué que la communauté internationale montre, par la coopération et dans la transparence, qu'elle peut soutenir efficacement des stratégies sectorielles nationales bien définies et aider à débloquent les ressources supplémentaires importantes que de nombreux organismes de financement affirment être prêts à apporter.

Les nouvelles modalités de fonctionnement qui apparaissent dans le contexte d'ensemble du développement offrent aussi des possibilités pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous. Le renforcement de la coopération entre organismes nationaux et internationaux au niveau national par le biais de structures et de mécanismes comme les Cadres de développement intégré, les stratégies de lutte contre la pauvreté et le Cadre d'assistance pour le développement des Nations Unies offre des possibilités de partenariats en matière de ressources pour l'éducation de base.

Ces avantages risquent d'autant plus de déboucher sur un développement participatif authentique que l'on affirmera avec vigueur et avec une conviction affichée que l'éducation est un droit fondamental et que la démocratie représentative s'enracinera dans les mentalités. L'importance croissante des évaluations de la pauvreté et des enquêtes sur les ménages entreprises en participation traduit aussi une tendance positive à élaborer des programmes et systèmes éducatifs qui répondent authentiquement à des besoins et priorités bien définis.

Si l'insuffisance des capacités institutionnelles et la faiblesse des processus politiques empêchent encore nombre de gouvernements de satisfaire aux priorités de leurs citoyens, la diffusion des principes démocratiques dans le monde entier, la contribution croissante de la société civile aux processus démocratiques, la lutte contre la corruption, le processus de décentralisation en voie dans de nombreux pays, tous ces facteurs peuvent contribuer grandement à la mise en place d'une base solide à partir de laquelle il sera possible de parvenir à une Éducation pour tous effective, équitable et durable.

La mondialisation est à la fois un problème délicat et une chance. Elle crée des richesses nouvelles et a pour effet d'accroître les incidences réciproques et l'interdépendance des économies et des sociétés. Alimentée par la révolution des technologies de l'information et la mobilité accrue du capital, elle met les personnes en contact selon des modalités qui peuvent contribuer à réduire la pauvreté et l'inégalité dans le monde. Cependant, la mondialisation est grosse de dangers en ce qu'elle crée un marché du savoir qui exclut les pauvres et les désavantagés. Ni bonne ni mauvaise en soi, la mondialisation est une réalité qui doit être façonnée et gérée de telle sorte qu'elle assure l'équité et la durabilité. Des possibilités réelles existent de mettre les nouvelles technologies de l'information au service de l'éducation de base. Pour y parvenir, il faudra susciter des partenariats créateurs entre sociétés de pointe dans le secteur technologique, financiers, pouvoirs publics, éducateurs et apprenants. Il faut prendre un engagement collectif vigoureux afin que les pauvres de la planète puissent tirer profit de la mondialisation, l'éducation ayant un rôle essentiel à jouer de sorte que les avantages de la mondialisation influent sur la vie de tout un chacun.

La menace que représente le VIH/sida pour la réalisation des objectifs de l'EPT et, de façon plus large, le développement, en particulier en Afrique subsaharienne, constitue un défi considérable. L'impact terrifiant du VIH/sida sur la demande, l'offre et la qualité de l'éducation exige qu'on lui apporte immédiatement une attention significative dans l'élaboration et la planification des politiques au niveau national. Les programmes de lutte contre la propagation du virus doivent tirer le parti maximum des possibilités de l'éducation pour faire passer le message de la prévention et changer les attitudes et comportements.

L'augmentation notable des tensions, conflits et guerres, tant à l'intérieur des pays qu'entre nations et peuples, est particulièrement préoccupante. L'éducation a un rôle essentiel à jouer dans la prévention des conflits à l'avenir, et dans l'édification d'une paix et d'une stabilité durables.

III. Objectifs

« Les besoins éducatifs fondamentaux ... concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels ... que les contenus éducatifs fondamentaux ... dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer toutes ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre »

(Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous).

En dépit de la définition très large des moyens et des objectifs de l'Éducation pour tous élaborée à Jomtien, le Bilan prouve qu'au cours de la dernière décennie, l'accent a été mis surtout sur l'éducation formelle, ce qui a conduit à trop négliger les modes d'apprentissage non formels ou l'acquisition des savoir-faire et compétences indispensables dans la vie courante. Les six objectifs énoncés dans ce cadre d'action visent à garantir l'Éducation pour tous tout au long de la vie. Depuis l'apprentissage de la petite enfance en passant par l'alphabétisation et la formation technique des adultes, tout être humain a à la fois le droit et le besoin d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques qui l'aideront à s'adapter à un environnement en évolution constante en maîtrisant sa destinée.

Les objectifs et les stratégies mis en avant aspirent à créer les bases d'un cadre d'action qui permettra à tous d'exercer pleinement leur droit à apprendre et leur devoir de contribuer au développement communautaire. Ces orientations globales s'inspirent des objectifs proposés par les conférences régionales sur l'EPT et des objectifs internationaux de développement auxquels les pays ont déjà donné leur adhésion. Il reviendra à chaque pays, par un processus de consultation entre tous les partenaires de l'éducation, avec l'aide de la communauté internationale au sens large et l'appui des mécanismes de suivi de l'EPT, de définir ses propres objectifs et ses échéances à plus ou moins long terme dans le cadre des plans nationaux d'éducation existants ou à créer. Les conclusions des bilans nationaux de l'EPT devraient alimenter le processus de planification et de définition des objectifs. Des systèmes de contrôle aux niveaux national, régional et international sont indispensables pour orienter les réformes et déterminer les progrès réalisés.

1. Développer et améliorer tous les aspects de la protection et de l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.

Tous les petits humains ont besoin d'un environnement rassurant et protecteur pour devenir des enfants en bonne santé, éveillés, épanouis et capables d'apprendre. L'expérience de la dernière décennie confirme qu'une prise en charge et une éducation de bonne qualité de la petite enfance, tant au foyer que dans le cadre de programmes plus structurés, ont un impact positif sur la santé, la croissance, le développement et le potentiel d'apprentissage des enfants. De tels programmes doivent être exhaustifs, mettant l'accent sur l'ensemble des besoins de l'enfant et portant à la fois sur la santé, la nutrition, l'hygiène et le développement cognitif et psychosocial. Les partenariats entre les pouvoirs publics, les ONG, les communautés et les familles peuvent contribuer à améliorer l'éducation et la protection des enfants, et en particulier des plus désavantagés, par des activités centrées sur l'enfant, dans un cadre familial et communautaire, et bénéficiant de politiques nationales multisectorielles alimentées par des ressources adéquates.

Les pouvoirs publics, à commencer par le Ministère de l'éducation, ont une responsabilité importante en ce qui concerne la mise en place de partenariats. Il leur appartient de mobiliser une volonté politique pour promouvoir des programmes suffisamment flexibles et adaptés à la petite enfance au lieu d'être un simple modèle réduit du système scolaire formel. L'éducation des parents et des autres partenaires en vue de favoriser une meilleure prise en charge de l'enfant en s'appuyant sur les pratiques traditionnelles et le recours systématique aux tests de suivi de la petite enfance est un aspect essentiel à cet égard.

2. Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles – y compris les plus pauvres, les enfants qui travaillent et les enfants ayant des besoins spéciaux – aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

Tous les enfants doivent pouvoir exercer leur droit à une « éducation de base » – quel que soit le niveau qu'on lui assigne – de qualité, que ce soit en milieu scolaire ou dans le cadre de programmes alternatifs. Il existe déjà un consensus international sur la date de 2015 pour réaliser l'objectif de l'enseignement primaire universel dans tous les pays, mais il faut aller plus loin. Une forte détermination et une volonté politique sont nécessaires à tous les niveaux de gouvernement pour mettre en œuvre des stratégies appropriées et des actions positives. Pour les millions d'enfants qui vivent dans la pauvreté, cela suppose aussi un engagement

sans équivoque concernant la gratuité de l'éducation et la volonté de tout faire pour réduire ou éliminer les coûts indirects que représentent fournitures, uniformes ou repas scolaires. Aucun enfant ne doit être privé du droit à recevoir jusqu'à son terme un enseignement primaire de qualité sous prétexte que sa famille n'en a pas les moyens.

Si la volonté d'assurer la scolarisation de tous est indispensable, il est également important d'améliorer et de préserver la qualité de l'éducation de base pour garantir l'efficacité de l'apprentissage en termes de résultats. Afin d'attirer et d'intégrer les enfants des groupes marginalisés ou exclus, les systèmes d'éducation doivent pouvoir réagir de façon plus souple – en proposant des contenus adaptés, sous une forme accessible et attrayante. Le Bilan de l'EPT suggère un large éventail de propositions pour permettre aux écoles de mieux répondre aux besoins des élèves : programmes d'action positive en faveur des filles, pour tenter de supprimer les obstacles à leur scolarisation, enseignement bilingue pour les enfants des minorités, assouplissement des horaires et des emplois du temps et plus généralement démarchage auprès des enfants non scolarisés pour les aider à fréquenter l'école et à en tirer les bénéfices.

3. Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes en leur assurant un accès équitable à des programmes appropriés d'enseignement et d'acquisition des compétences indispensables dans la vie courante.

Tous les adolescents et les jeunes doivent avoir la possibilité d'acquérir les savoirs et les valeurs, attitudes et compétences techniques, professionnelles et entrepreneuriales indispensables pour développer leur capacité de travailler, de participer pleinement à la vie sociale, de maîtriser leur propre destin et de continuer à apprendre. A la veille du nouveau millénaire, les jeunes sont confrontés à des risques et à des difficultés dont la Conférence de Jomtien ne pouvait imaginer l'ampleur : exploitation du travail des enfants, pénurie d'emplois, conflits et violences, usage de drogues, pandémie du sida. Les jeunes, et en particulier les adolescentes, ont de plus en plus de difficultés à poursuivre leurs études ou à trouver un emploi qualifié après avoir complété leur éducation de base.

Il faut proposer aux jeunes qui ont dû quitter trop tôt l'école ou qui en sont sortis sans avoir la maîtrise de la lecture, du calcul et des compétences indispensables dans la vie courante toute une gamme de programmes pour leur permettre de compléter leur apprentissage. Les possibilités offertes doivent être à la fois réelles et adaptées à leur environnement et à leurs besoins pour leur offrir une seconde chance d'apprendre et les aider à maîtriser leur propre destin. De même, tous les jeunes devraient avoir la possibilité d'acquérir des compétences pratiques et débouchant sur un emploi. Comme les adolescents appartiennent à un groupe d'âge particulièrement exposé au risque du sida, des programmes doivent être proposés pour leur fournir toute l'information, les compétences et les services dont ils ont besoin pour se protéger de l'infection et gérer les conséquences dramatiques de la pandémie au sein de leur foyer et de leur communauté.

4. Offrir aux adultes un accès équitable aux programmes d'alphabétisation et d'éducation permanente, et réduire d'au moins 50 % les disparités actuelles entre les sexes au cours de la décennie.

Tous les adultes ont besoin d'une éducation de base (à commencer par l'alphabétisation) pour pouvoir fonctionner au sein de leur environnement et éventuellement le transformer. On compte toujours de par le monde quelque 880 millions de personnes qui ne savent ni lire ni écrire, dont deux tiers de femmes. La fragilité des rudiments acquis par les nouveaux alphabétisés apporte une ombre de plus au tableau. Pourtant, la formation continue demeure coupée de l'éducation traditionnelle et reste souvent en marge des systèmes et budgets de l'éducation nationale.

L'éducation des adultes doit faire partie intégrante du système national d'éducation. Il faut reconnaître davantage le rôle positif et essentiel de l'alphabétisation dans l'éducation tout au long de la vie et dans le développement de l'individu, de la collectivité et de la société, notamment en termes de santé et du point de vue socio-économique. Il faut considérablement élargir et diversifier les possibilités d'apprentissage liées à la formation continue. On s'efforcera de resserrer les liens entre les approches formelles, non formelles et informelles de l'éducation pour tenir compte de la diversité des besoins et des situations des adultes intéressés. Il faut aussi consentir des efforts transsectoriels aux niveaux national et communautaire pour créer et entretenir un environnement favorable à l'alphabétisation et à la formation continue.

Des ressources adéquates, des campagnes d'alphabétisation bien ciblées et l'utilisation novatrice des technologies au service d'un enseignement de qualité sont des conditions indispensables pour promouvoir ces activités. La promotion des méthodes d'apprentissage concrètes et participatives élaborées par les ONG, qui

associent alphabétisation, responsabilisation et développement local, est particulièrement souhaitable. A terme, le succès de toute campagne d'éducation des adultes au cours de la prochaine décennie passe par la réduction substantielle des inégalités qui subsistent entre les hommes et les femmes et entre les ruraux et les citadins en termes de taux d'alphabétisation.

5. Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 afin d'assurer l'égalité dans les programmes, institutions et systèmes d'éducation d'ici 2015.

La discrimination entre les sexes demeure l'un des obstacles les plus formidables de l'Education pour tous, et les objectifs de l'EPT ne pourront être atteints que si cet obstacle est surmonté. Toutes les recherches confirment le rôle absolument essentiel de l'éducation des femmes et des filles au service du développement. Un consensus international a déjà été atteint sur la nécessité de garantir l'égal accès des femmes et des filles dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005. Malheureusement, la participation des filles à l'éducation de base a enregistré des progrès limités dans la dernière décennie, aussi bien en termes de scolarisation que de réussite scolaire.

Le souci d'équité entre les sexes doit imprégner l'ensemble du système d'éducation, en s'appuyant sur des ressources adéquates et une ferme volonté politique. En dépit d'un accroissement relatif du nombre d'initiatives spéciales axées sur l'éducation des filles, on constate dans plusieurs pays une aggravation des disparités entre les sexes. Il ne suffit pas de garantir l'accès des filles à l'éducation; les environnements scolaires dangereux et les préjugés intervenant au niveau du recrutement et de la formation des enseignants, des processus d'apprentissage et d'enseignement, des programmes et des manuels scolaires entraînent souvent des taux de réussite et d'achèvement des études plus bas chez les filles.

Il faut absolument transformer les attitudes, les valeurs et les comportements. Cela suppose un effort systématique à tous les niveaux et dans tous les domaines pour éliminer toute discrimination sexuelle et promouvoir le respect mutuel entre représentants des deux sexes.

L'expérience de la décennie écoulée montre à l'évidence que la réalisation des objectifs de l'EPT est fondamentalement liée à l'égalité des sexes. Les filles constituent la majorité des enfants et des jeunes non scolarisés et une bonne majorité des adultes illettrés sont des femmes. Pourtant, il est avéré que l'éducation des filles et des femmes a des retombées positives considérables et qui se transmettent de génération en génération. Si la communauté mondiale souhaite que la campagne en faveur de l'Education pour tous connaisse une conclusion heureuse dans les meilleurs délais, la meilleure stratégie consiste effectivement à lutter contre la discrimination sexuelle à tous les niveaux et à investir résolument dans l'éducation des femmes et des filles.

6. Améliorer la qualité de l'éducation sous tous ses aspects pour obtenir des résultats reconnus et quantifiables de l'apprentissage, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

L'exigence de qualité est au cœur de l'éducation et ce qui se passe en classe et dans les autres milieux d'apprentissage est d'une importance vitale pour le bien-être futur de l'enfant, du jeune ou de l'adulte concerné. L'expérience de la décennie écoulée montre que le souci d'améliorer la qualité de l'éducation doit accompagner les efforts en vue de scolariser davantage d'élèves si l'on veut que les enfants soient durablement attirés par l'école et obtiennent des résultats significatifs en matière d'apprentissage.

Il ressort de récentes études sur les résultats de l'apprentissage dans certains pays qu'un pourcentage alarmant d'enfants n'acquiescent qu'une fraction du savoir et des compétences qu'ils sont censés maîtriser. Au cours de la dernière décennie, on s'est souvent préoccupé davantage des taux de scolarisation que des acquis de l'apprentissage, préférant monopoliser les maigres ressources disponibles pour développer les infrastructures au détriment de la recherche de qualité dans des domaines comme la formation des enseignants ou l'élaboration des manuels. Ce que les élèves étaient censés apprendre n'était pas toujours défini, enseigné ou évalué avec suffisamment de rigueur.

Les gouvernements, les responsables de l'éducation et les partenaires nationaux de l'EPT doivent continuer à œuvrer de concert pour assurer une éducation de base de qualité pour tous sans distinction de sexe, de revenu, de langue, d'origine géographique (urbaine ou rurale) ou ethnique. Pour que les programmes soient efficaces, il faut que les conditions suivantes soient réunies: (1) des élèves sains et motivés; (2) des enseignants dûment formés et des techniques d'apprentissage interactif; (3) des programmes adaptés

enseignés autant que possible dans la langue des apprenants ; des installations et matériels d'apprentissage adéquats ; (4) un environnement qui non seulement encourage l'apprentissage mais soit accueillant, salubre et sécurisant et qui tienne compte des spécificités sexuelles ; enfin (5) une définition claire et une évaluation précise des résultats attendus de l'apprentissage. Les partenaires de l'EPT doivent également promouvoir des partenariats dynamiques entre écoles et communautés, non seulement pour promouvoir l'éducation mais aussi pour en améliorer la qualité.

IV. Stratégies

Etant donné l'ampleur de la tâche et les enjeux qu'elle représente, l'Education pour tous nécessite une planification stratégique, la formulation de politiques et l'établissement de priorités aux niveaux national, régional et international. Si l'on veut atteindre les buts exposés ci-dessus, il faudra que l'ensemble des partenaires de l'EPT, dans tous les secteurs de la société et à tous les échelons de l'appareil gouvernemental, s'engagent durablement, fassent preuve d'une volonté politique plus affirmée et mobilisent des moyens plus importants pour faire en sorte que l'éducation devienne véritablement le pivot du développement. Le bilan de la décennie écoulée amène à conclure qu'il est indispensable de mettre en œuvre les onze éléments de stratégie suivants.

1. Susciter, aux niveaux national et international, un puissant engagement politique en faveur de l'Education pour tous, qui se traduise notamment par un accroissement significatif de l'investissement dans l'éducation de base.

Il est dit dans le Cadre d'action de Jomtien que les résultats de l'action visant à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de tous dépendront, en dernière analyse, des mesures prises par chaque pays. Cela signifie en premier lieu que les gouvernements doivent s'engager fermement en faveur de l'éducation de base et lui allouer des ressources suffisantes - préalable indispensable pour que l'Etat puisse satisfaire à l'obligation qui lui incombe de faire en sorte que tous ses citoyens aient accès à l'éducation de base. Dans de nombreux pays, cela impliquera de consacrer une part plus grande du revenu national à l'éducation et, à l'intérieur de ce poste, à l'éducation de base, moyennant une réduction des budgets alloués à d'autres secteurs de moindre priorité. Les ressources doivent être utilisées de façon beaucoup plus efficace et les gouvernements devraient fixer des objectifs pour une répartition plus équitable des dépenses entre les différents systèmes éducatifs. Faire de l'Education pour tous une réalité nécessitera également de mobiliser de façon plus créative et plus soutenue les ressources dont disposent différents secteurs de la société, notamment les autres instances gouvernementales, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Même si la mobilisation des ressources intérieures s'intensifie, si les dotations augmentent et sont utilisées de façon plus efficace, les objectifs éducatifs fondamentaux ne pourront vraisemblablement pas être atteints sans un apport supplémentaire des organismes internationaux de développement. Les organismes de financement devraient allouer une part plus importante de leurs ressources qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici au soutien de l'éducation primaire et des autres composantes de l'éducation de base. Les régions où les difficultés sont les plus grandes, dont une bonne partie de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, et les pays qui sortent de conflits méritent une attention particulière.

Aucun gouvernement réellement désireux de réaliser l'Education pour tous dans le cadre d'un développement durable ne devrait voir son action entravée par le manque de ressources. Les organismes de financement sont disposés à allouer des ressources importantes à l'EPT. Pour que ces fonds soient débloqués, il est indispensable qu'existent, ou que puissent exister, au niveau national un engagement politique soutenu, des mécanismes spécifiques et contraignants qui permettent la consultation systématique des composantes de la société civile pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi les plans EPT, et un processus consultatif bien défini pour la planification et la gestion sectorielles.

Un tel engagement nécessite que les organismes de financement agissent en étroite collaboration pour apporter une aide au développement modulée, qui tienne compte des réformes de secteur, et qu'ils appuient les priorités sectorielles dans le cadre de programmes de réduction de la pauvreté réalistes, cohérents et pilotés par les gouvernements. Les ressources dégagées grâce aux mesures d'allégement de la dette devraient bénéficier aux secteurs prioritaires - dont l'éducation - gérés en fonction des préoccupations budgétaires globales et du programme de lutte contre la pauvreté.

Les organismes de financement devront souscrire des engagements à plus long terme, qui permettent de meilleures prévisions, se plier davantage à la nécessité de rendre des comptes et faire preuve d'une plus grande transparence. Ils devront fournir en temps voulu des informations précises sur leurs dépenses et veiller à ce que des rapports financiers soient publiés périodiquement aux niveaux régional et international.

2. Promouvoir des politiques d'Education pour tous dans le cadre d'une action sectorielle durable et bien intégrée, clairement articulée avec les stratégies d'élimination de la pauvreté et de développement.

L'éducation, qui commence par la prise en charge et l'instruction des jeunes enfants pour se poursuivre par l'apprentissage tout au long de la vie, est la clé de l'autonomisation de l'individu, de l'élimination de la pauvreté au niveau des ménages et de la communauté, et du développement social et économique au sens le plus large. Parallèlement, la réduction de la pauvreté facilite la progression vers les objectifs de l'éducation de base. Il y a d'évidentes synergies entre les stratégies de promotion de l'éducation et les stratégies de lutte contre la pauvreté : il convient donc de les exploiter tant dans la planification que dans l'exécution des programmes.

Une approche multisectorielle de l'élimination de la pauvreté implique que les stratégies d'éducation soient complémentaires de celles mises en œuvre dans les secteurs productifs ainsi que dans les domaines de la santé, du bien-être social, du travail, de l'environnement, des finances et qu'elles soient étroitement liées aux activités de la société civile. Les mesures spécifiques à prendre à cet égard consistent notamment à : (1) intégrer les stratégies relatives à l'éducation de base dans les initiatives plus larges de réduction de la pauvreté mises en œuvre aux niveaux national et international, telles que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), les cadres de développement intégré et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté ; (2) mettre en place des systèmes éducatifs « intégrateurs » qui ciblent expressément les plus pauvres et les plus marginalisés et apportent une réponse adaptée à leurs besoins et à leurs situations.

3. Faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans le développement de l'éducation.

Il faut que soit créé un nouvel espace politique et social élargi, à tous les niveaux de la société, qui permette aux apprenants, aux parents, aux collectivités, aux organisations non gouvernementales et aux autres organisations de la société civile d'engager les gouvernements à dialoguer, prendre des mesures et innover pour atteindre les objectifs de l'éducation de base. Forte de l'expérience qui est la sienne, la société civile a un rôle crucial à jouer dans l'identification des obstacles qui entravent la réalisation de ces objectifs et dans la formulation de politiques et de stratégies pour les surmonter.

Une telle participation, surtout au niveau local à travers les partenariats école-communautés, ne doit pas intervenir uniquement pour entériner des décisions ou financer les programmes d'éducation conçus par l'Etat. C'est à tous les stades de la prise de décision que les gouvernements doivent mettre en place des instances de dialogue systématique permettant aux citoyens et aux organisations de la société civile de contribuer à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des activités concernant l'éducation de base. Cette démarche est indispensable pour favoriser l'établissement de mécanismes de gestion de l'éducation responsables, globaux et évolutifs. Afin de faciliter ce processus, il est souvent nécessaire de renforcer les capacités des organisations en question.

4. Créer un environnement éducatif sain et sûr, qui favorise un apprentissage efficace, notamment en fournissant des matériels didactiques de qualité qui permettront à tous les apprenants d'atteindre et de dépasser des niveaux d'acquisitions bien définis.

La qualité de l'éducation est, et doit être, au coeur des préoccupations relatives à l'EPT. Dans de nombreux pays, l'augmentation des effectifs - déterminante pour atteindre les objectifs de l'EPT - s'est accompagnée d'une baisse de la qualité de l'enseignement. Un tel phénomène peut s'expliquer par de nombreux facteurs - notamment l'insuffisance des ressources et le fait que les enfants de milieux démunis sont désavantagés lorsqu'ils commencent l'école - mais il reste que cet état de choses n'est ni inéluctable ni tolérable. L'EPT vise à satisfaire les besoins éducatifs fondamentaux de tous, ce qui implique non seulement l'augmentation des effectifs mais aussi l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Le fait de disposer de matériel éducatif de haute qualité est déterminant pour l'apprentissage. « L'équité dans la qualité » est devenue l'une des principales revendications du mouvement EPT. On ne réalisera pas l'Education pour tous en « casant » tous les enfants dans des écoles sous-équipées où ils recevront un enseignement purement symbolique. Jomtien a été très clair sur ce point : l'Education pour tous signifie assurer à tous les individus une éducation d'une qualité

suffisante pour qu'elle réponde à leurs besoins éducatifs fondamentaux. Il y a un consensus très fort quant à la nécessité de dispenser une éducation de qualité et de définir et mesurer les résultats des apprentissages, notamment la lecture, l'écriture, le calcul et la maîtrise des compétences de la vie courante.

5. Améliorer le statut, le moral et le professionnalisme des enseignants.

Les enseignants, à tous les niveaux du système éducatif, devraient être convenablement formés, correctement rémunérés, respectés et devraient pouvoir participer aux décisions qui influent sur leur vie professionnelle et le cadre dans lequel ils enseignent.

Les conférences EPT de Jomtien et d'Amman ont reconnu le rôle prééminent qui revient aux enseignants pour ce qui est de dispenser une éducation de base de qualité – que ce soit dans le cadre du système scolaire ou dans les programmes communautaires non formels destinés aux jeunes et aux adultes. Elles ont souligné qu'il importe d'améliorer les conditions de travail et le statut des enseignants, en particulier en ce qui concerne le recrutement, la formation initiale et continue, la rémunération et les perspectives de carrière.

D'après les informations disponibles, la plupart des pays ne se sont pas encore dotés de stratégies permettant de sélectionner et recruter les jeunes talents les plus prometteurs pour en faire des institutrices et les retenir durablement dans ces fonctions. Sauf dans quelques pays, le niveau de qualification des enseignants ne s'est pas sensiblement amélioré pendant la décennie écoulée et, dans certains, le nombre d'enseignants sans formation est en augmentation. La proportion d'enseignantes, facteur qui contribue beaucoup à favoriser la scolarisation des filles, augmente très progressivement dans la plupart des pays.

6. Mettre en œuvre au niveau de l'ensemble du secteur des stratégies intégrées pour l'égalité des sexes dans l'éducation, qui reconnaissent la nécessité d'une évolution des attitudes, des valeurs et des pratiques.

Atteindre l'objectif de l'Éducation pour tous implique un engagement au plus haut niveau en faveur de l'égalité entre les sexes. Dans l'ensemble du système éducatif, il faut faire prendre conscience de la nécessité de promouvoir de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements. Le secteur de l'éducation doit s'appuyer sur une approche de la problématique hommes-femmes qui mette à profit l'expérience acquise en la matière. Une analyse approfondie des disparités et un engagement en faveur de l'égalité entre les sexes seront indispensables à tous les échelons de l'appareil gouvernemental.

Dans le milieu d'apprentissage, les contenus, les processus et le contexte éducatifs, débarrassés des préjugés sexistes, doivent encourager et favoriser l'égalité et le respect. Cela vaut pour l'attitude des enseignants, la teneur des programmes et des manuels, les activités scolaires et les rapports entre élèves. Des efforts doivent être faits pour garantir la sécurité des personnes : bien souvent, les filles sont particulièrement exposées aux mauvais traitements, au harcèlement, voire au viol pendant les trajets entre le domicile et l'école, ou à l'école même. Le corps enseignant et le personnel de surveillance doivent être équitables et transparents et les règles et règlements, notamment en ce qui concerne la promotion et les mesures disciplinaires, doivent avoir les mêmes conséquences pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Il faut prêter attention aux besoins des garçons dans les situations où ils sont en minorité par rapport aux filles.

Les écoles et autres structures d'apprentissage et, d'une manière plus large, les systèmes éducatifs sont habituellement le reflet de la société dans son ensemble. L'action en faveur de la parité doit comporter des initiatives spécifiques visant à modifier les attitudes et pratiques sociales, notamment celles qui sont liées à la position économique et aux habitudes culturelles.

7. Mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives réactifs, participatifs et responsables.

L'expérience des dix dernières années montre qu'il faut améliorer l'efficacité, la responsabilité, la transparence et la souplesse des systèmes de gouvernance de l'éducation afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins variés et changeants des apprenants. La réforme de la gestion de l'éducation, nécessaire pour passer d'un mode de gestion hautement centralisé, standardisé et directif à des procédures de décision, d'exécution et de suivi plus décentralisées et participatives aux échelons de responsabilité inférieurs, est une nécessité impérieuse. Ces processus doivent être étayés par un système d'information de gestion qui mette à profit à la fois les nouvelles technologies et la participation communautaire pour produire en temps utile des informations exactes et pertinentes.

Les auteurs des rapports nationaux de l'EPT et des cadres d'action régionaux issus du Bilan EPT 2000 recommandent : (1) d'établir de meilleurs cadres réglementaires et mécanismes administratifs pour gérer non seulement l'éducation primaire formelle et non formelle, mais aussi les programmes d'éducation de la petite enfance, des jeunes et des adultes ; (2) de délimiter plus précisément les responsabilités incombant aux différents échelons administratifs ; (3) de veiller à ce que la décentralisation n'aboutisse pas à une répartition inéquitable des ressources ; (4) d'utiliser plus efficacement les ressources humaines et financières existantes ; (5) d'améliorer les capacités de gestion de la diversité, de la disparité et du changement ; (6) d'intégrer les programmes au sein de l'éducation et d'en renforcer la convergence avec ceux des autres secteurs, notamment la santé, le travail et la protection sociale ; et (7) d'assurer la formation des responsables scolaires et des autres personnels de l'éducation.

8. les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la réalisation des objectifs de l'Education pour tous.

Le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'économie du savoir et dans l'éducation va continuer à croître et se développer. La possibilité qu'offrent ces technologies de soutenir les objectifs de l'EPT à moindre frais doit être exploitée. Bien qu'elles aient souvent tendance à tracer une ligne de démarcation entre les nantis et les démunis, à affaiblir les liens sociaux, à accroître les disparités et à menacer la cohésion culturelle, les TIC peuvent aussi aider à élargir la portée et à améliorer la qualité de l'Education pour tous les apprenants. Elles doivent compléter les technologies traditionnelles telles que les livres et la radio.

La rapidité d'évolution des TIC, leur expansion et leur accessibilité de plus en plus grandes, la nature de leur contenu et la baisse de leur prix ont des incidences majeures sur l'apprentissage. Les gouvernements devront établir des politiques plus claires en ce qui concerne la science et la technologie et entreprendre une évaluation critique des expériences et options en matière de TIC, y compris les incidences en matière de ressources, du point de vue de l'offre d'éducation de base, en mettant en évidence les choix qui contribuent à combler le « fossé numérique », à développer l'accès et la qualité et à réduire les inégalités.

Les partenaires de l'EPT doivent aussi exploiter la possibilité offerte par les TIC d'améliorer la collecte et l'analyse de données et de renforcer les systèmes de gestion, depuis le ministère jusqu'à l'école en passant par les instances sous-nationales ; d'améliorer l'accès à l'éducation pour les populations défavorisées et vivant dans des zones reculées ; de soutenir la formation professionnelle initiale et continue des enseignants ; de permettre une communication entre les classes et entre les cultures.

9. Mettre en œuvre des activités et des programmes d'éducation pour lutter contre la pandémie de VIH/sida.

La pandémie de VIH/sida est en train de miner les progrès accomplis en matière d'Education pour tous dans de nombreuses régions du monde en perturbant gravement la qualité de l'éducation ainsi que l'offre et la demande de services dans ce domaine. Les gouvernements, la société civile et la communauté internationale doivent d'urgence se pencher sur cette situation.

La décennie a montré que la pandémie de VIH/sida a eu et continuera d'avoir un effet dévastateur sur les systèmes éducatifs, les enseignants et les apprenants, notamment les filles. Un suivi permanent de l'impact de l'épidémie sur l'éducation et des activités concrètes visant à en atténuer les effets (notamment lois garantissant le droit à l'éducation des personnes touchées par la maladie, actions en direction des orphelins du sida) sont indispensables.

10. Conduire des programmes d'éducation selon des méthodes qui soient de nature à promouvoir la paix et la compréhension mutuelle et à prévenir l'intolérance, la violence et les conflits.

L'éducation paie un lourd tribut à la violence et à la guerre civile ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Tous les partenaires de l'EPT doivent renforcer la capacité des gouvernements et de la société civile d'évaluer rapidement les besoins éducatifs dans les situations de crise, de rétablir une vie normale pour les enfants et les adultes en leur offrant des possibilités d'apprentissage dans un environnement sûr et accueillant, et de reconstruire les systèmes éducatifs détruits ou endommagés.

Lors de la conception des programmes d'éducation, il convient de prendre dûment en considération à la fois le droit à l'éducation et l'épanouissement de la personnalité humaine (Déclaration universelle des droits de

l'homme, article 26). A cet égard, l'éducation doit être attentive à l'identité culturelle et à la diversité linguistique. Les compétences nécessaires dans la vie courante de la société éducative doivent comprendre non seulement de vastes connaissances interdisciplinaires et les nouvelles compétences, telles que le règlement pacifique des conflits interpersonnels et sociaux, mais aussi les valeurs éthiques.

11. Assurer un suivi systématique des progrès accomplis en matière d'Education pour tous aux niveaux national, régional et international.

Pour assurer la réalisation de tous les objectifs de l'EPT, y compris l'universalisation de l'enseignement primaire d'ici 2015, il faut fixer des priorités, définir des objectifs intermédiaires, élaborer des politiques, allouer des ressources, surveiller les résultats et évaluer l'impact du point de vue de l'égalité et des résultats de l'apprentissage. Il est indispensable de disposer de données solides et fiables en matière d'éducation, fondées sur les résultats exacts du recensement et ventilées et analysées par sexe, si l'on veut mesurer avec précision les progrès réalisés, confronter les expériences et tirer des enseignements. Des informations sur le succès de telle ou telle stratégie, sur les crédits budgétaires alloués à l'éducation de base aux niveaux national et international et sur la participation de la société civile à l'EPT doivent également être produites. Tous ces éléments sont décisifs pour mesurer l'aptitude des gouvernements à rendre compte de leur action.

Pour ne pas grever les maigres ressources humaines et autres des ministères de l'Éducation, il faudra se concentrer sur un éventail limité d'indicateurs décisifs, inspirés de ceux qui ont été utilisés dans le Bilan EPT 2000 et axés sur les Objectifs internationaux de développement relatifs à l'éducation. Des données qualitatives sur le degré de réalisation des objectifs seront également nécessaires. Il faudra rechercher le moyen d'améliorer la capacité de produire en temps utile des données exactes, d'entreprendre des analyses et de communiquer aux responsables politiques les enseignements tirés. Un soutien devrait également être fourni dans certains cas pour développer les capacités d'analyse et de recherche statistiques au niveau national. Enfin, il est indispensable d'accorder une attention à la collecte de données ventilées aux échelons inférieurs du système, à la fois pour distinguer les zones où les inégalités sont les plus fortes et pour alimenter en données les activités locales de planification, de gestion et d'évaluation.

Les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs doivent être systématiquement enregistrés afin de permettre des analyses comparatives sérieuses. L'existence de données de meilleure qualité aux niveaux national et international permettra aux gouvernements, à la société civile et à d'autres institutions d'avoir une idée plus claire de la progression vers les objectifs, d'identifier les régions, les pays et les échelons sous-nationaux où l'on enregistre des difficultés ou succès particuliers et de réagir en conséquence.

[Pour atteindre les six objectifs présentés dans ce cadre d'action, des stratégies claires pour l'apport d'un soutien par le biais de mécanismes de suivi aux niveaux national, international et régional seront élaborées et soumises à l'approbation du Forum mondial sur l'éducation, à Dakar. Une douzième stratégie sera alors ajoutée à ce cadre qui exposera en détail le mandat et le fonctionnement de l'instance susceptible de remplacer le Forum sur l'EPT et ses organes directeur et exécutif.]